FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE



Membre de l'Association Internationale de la Libre Pensée (IAFT-AILP) 10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS –

Tél.: 01 46 34 21 50 – Fax: 01 46 34 21 84

libre.pensee@wanadoo.fr_http://www.fnlp.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE -

Fusillés pour l'exemple de 1914-1918

Robert Ménard (maire apparenté Front National) et Kader Arif Ministre :

Cherchez la différence....

omme chacun le sait, la **Fédération nationale de la Libre Pensée** mène depuis des décennies une action résolue pour la réha-

bilitation collective des Fusillés pour l'exemple de la Première Guerre mondiale, avec, à ses côtés, de nombreuses associations.

La **Libre Pensée** a toujours indiqué, à partir de bases sérieuses, qu'il y avait environ **650** Fusillés pour l'exemple. Elle a toujours réfuté la tentation

mensongère d'englober tous les fusillés dans la même catégorie. Certains ont annoncé **740**, Kader Arif **918**, mélangeant ainsi tous les fusillés (pour l'exemple, pour des actes de droit commun, espionnage, comme **Mata-Hari** par exemple, etc..), afin de jeter l'opprobre et la suspicion pour empêcher la réhabilitation collective des Fusillés pour l'exemple.

Le **Ministère des Anciens combattants**, par un communiqué du 24 octobre 2014, a dû reconnaitre la véracité de la position de la Libre Pensée. Selon le ministère (sans que l'on puisse établir avec précision si les chiffres donnés sont justes ou pas), il y aurait eu **639** Fusillés pour l'exemple pour « *désobéissance militaire* » et **369** fusillés pour « *actes*

de droit commun, trahison, espionnage, motifs inconnus ». Ce qui ferait un total de **1 008** selon Kader Arif, encore un chiffre différent que celui de **918** donné aux sénateurs le 19 juin 2014.

Mais force est de constater que, désormais, il n'y a plus de possibilité d'embrouiller les choses : le gouvernement établit la très nette distinction entre les Fusillés pour l'exemple et les autres fusillés. Il rend compte ainsi de la situation précise

> formulée par la Libre Pensée. Dès lors, il n'y a plus aucun obstacle de clarté et de connaissance de la vérité pour la réhabilitation collective des Fusillés pour l'exemple!

> Il ne reste plus que la mauvaise foi pour empêcher

cet acte de justice!

La Libre Pensée, ses Fédérations départementales, ses militants, ont multiplié les démarches afin que les collectivités territoriales prennent position pour la réhabilitation collective. 30 Conseils généraux, 3 Conseils régionaux, des centaines de municipalités se sont engagés dans ce sens. La Libre Pensée remercie les Conseils municipaux qui ont entendu son appel et qui sont, chaque jour, plus

nombreux à la rejoindre pour que l'honneur soit rendu aux soldats tombés sous les balles françaises, morts <u>PAR</u> la France.

Nous publions ci-après la réponse de **Robert Ménard**, maire apparenté **Front National** de Béziers, qui répond à la démarche de la Libre Pensée avec, rigoureusement, les mêmes arguments que **Kader Arif**, Ministre des Anciens combattants. Pour lui, comme pour le gouvernement, il y a eu de « *bonnes fusillades*, *bien méritées* ».

C'est la théorie du « cas par cas », toujours mise en

avant pour empêcher que la justice soit rendue aux **639 Fusillés pour l'exemple**. Quelle honte, quel déni de justice!

Comment se peut-il que le **Président de la République** qui, hier, exigeait en Corrèze la réhabilitation collec-

tive des Fusillés pour l'exemple se retrouve, de capitulation en capitulation, sur une position qui rejoint celle de **Ménard** le frontiste national honteux?

Pour les citoyens honnêtes, pour les partisans d'une véritable justice, pour tous ceux qui condamnent réellement la peine de mort, il ne peut y avoir de « bonne fusillade ». La seule solution est :

Réhabilitation collective des 639 Fusillés pour l'exemple!

La République doit accomplir cet acte de justice!

La Fédération nationale de la Libre Pensée appelle tous ceux qui se reconnaissent dans la réhabilitation collective des 639 Fusillés pour l'exemple de la Première Guerre mondiale à se rassembler encore plus nombreux dans les rassemblements pacifistes du 11 novembre avec **l'Association Républi-**

caine des Anciens Combattants, l'Union Pacifiste de France, le Mouvement de la Paix, de nombreuses sections de la Ligue des Droits de l'Homme et les organisations syndicales de la CGT et de la CGT-Force Ouvrière.



Pour connaitre le détail exact des rassemblements pacifistes, consultez le site internet de la Libre Pensée : «http://www.fnlp.fr/spip.php? article1147 »

La Libre Pensée prendra l'initiative de faire ériger un monument en hommage aux **639 Fusillés pour l'exemple**, victimes de la guerre, sur la ligne de front.

La République réhabilitera collectivement les Fusillés pour l'exemple! Nous sommes aussi la République!

Chemin des Dames, le 27 octobre 2014